

INSCRIPTION MENSUELLE

*Si pour certaines activités, votre enfant est inscrit annuellement
ne pas remplir la ligne de celle-ci*

Mois de : Mars 2019

A retourner au Pôle Education avant le 18 Février 2019

Au-delà, l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en compte. Il ne pourra être accueilli que dans un délai de 8 jours à compter de la date de réception de ce planning au Pôle Familles & Education

Je soussigné(e) -----

père- mère de l'enfant -----

école et classe -----

l'inscris aux activités suivantes : cocher pour l'(les) activité(s) choisie(s) les jours de présence de votre enfant.

semaine du 4 au 8 mars

activité	lundi 4	mardi 5	jeudi 7	vendredi 8
garderie du matin				
restauration				
temps libre animé 16h30-17h15				
temps libre animé /études 16h30 à 17h45				
garderie du soir au-delà de 17h45				

semaine du 11 au 15 mars

activité	lundi 11	mardi 12	jeudi 14	vendredi 15
garderie du matin				
restauration				
temps libre animé 16h30-17h15				
temps libre animé /études 16h30 à 17h45				
garderie du soir au-delà de 17h45				

semaine du 18 au 22 mars

activité	lundi 18	mardi 19	jeudi 21	vendredi 22
garderie du matin				
restauration				
temps libre animé 16h30-17h15				
temps libre animé /études 16h30 à 17h45				
garderie du soir au-delà de 17h45				

semaine du 25 au 29 mars

activité	lundi 25	mardi 26	jeudi 28	vendredi 29
garderie du matin				
restauration				
temps libre animé 16h30-17h15				
temps libre animé /études 16h30 à 17h45				
garderie du soir au-delà de 17h45				

Date

Signature des responsables légaux

